



GROUPE NOBLET

Un site francilien du groupe Noblet spécialisé dans la location de camions et engins de chantier.

Sobriété. Installation de panneaux photovoltaïques, de bornes de recharge, formation des personnels à l'écoresponsabilité... Les entreprises s'engagent dans la réduction des émissions de CO₂ de leurs sites comme de leurs véhicules.

La décarbonation, de l'agence aux camions

EXPLOITER

Bilan carbone, émissions de gaz à effet de serre (GES), économie d'énergie... les loueurs de matériels TP ne sont pas épargnés par les injonctions environnementales. A fortiori dans un contexte de durcissement de la réglementation. La loi d'Orientation des mobilités (LOM) du 26 décembre 2019 oblige les entreprises équipées de plus de 100 véhicules de service à décarboner leur flotte lors de son renouvellement. En parallèle, le dispositif Éco énergie tertiaire, également appelé « décret tertiaire », impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires, avec l'objectif d'une réduction d'au moins 40% à horizon 2030. Le mouvement s'accélère donc et les loueurs veulent être à l'initiative plutôt que de subir une transformation inéluctable. « Les mentalités changent. Il y a une prise de conscience générale, se félicite Yann Brisson, directeur opérationnel chez M-Loc. Et depuis trois ans, nous nous penchons sur la question des énergies renouvelables dans nos agences pour baisser nos consommations énergétiques. » En effet, le loueur équipe désormais toutes les agences qu'il ouvre de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge. Par ailleurs, un plan de développement est mis en place pour équiper les trente agences existantes, à raison de trois à quatre par an. Et ils sont plusieurs à adopter cette solution. Kiloutou a profité de la semaine européenne des énergies renouvelables, qui s'est tenue du 11 au 13 juin à Bruxelles, pour annoncer l'installation de panneaux solaires dans ses filiales danoises et portugaises, afin de réduire les consommations énergétiques d'au moins 30% dans chacune d'elles. Et le géant de la location prévoit d'équiper 12 autres agences dans l'année.

Écoconduite et énergie alternative dans les flottes

Et parce qu'il n'y a de petites économies, les gestes du quotidien aussi sont traqués. Coupures automatiques du chauffage et de la climatisation, réduction d'un degré de la température, remplacement des ampoules par des LEDs pour l'éclairage intérieur et extérieur, mise en place de récupérateur d'eau... « Des mesures de bon sens mais qui sont une source d'éco-

nomie d'électricité significative », souligne Johann Peyroulet, directeur général délégué Manuloc.

De son côté, Loxam mise aussi sur le nudge vert ou « coup de pouce » en français, avec des affichages pour inciter le personnel à adopter un comportement plus économe et respectueux de l'environnement. « Nous avons reçu fin mai des affiches qui reprennent les bons

gestes tels que la réduction de la consommation en faisant la chasse aux fuites d'eau, limiter notre consommation de papier au strict nécessaire, éteindre la lumière lorsqu'on quitte une pièce, etc. Nous avons aussi un totem de présentation pour rappeler à nos clients que nous proposons des matériels à faibles émissions et les inciter à les louer », explique Laëtitia Gola, responsable de location à



FINANCIEREAD

« Les chenilles doivent être gérées comme les pneumatiques »

Matthieu Péron, responsable QSE Locarmor



LOCARMOR

« Une solution arrive enfin avec Écochenille et j'aimerais que les chenilles soient gérées comme le sont les pneumatiques. C'est-à-dire avec une éco-contribution à l'achat, un circuit de collecte en région à destination d'Écochenille et une traçabilité via le site Trackdéchets. »

Retour d'expérience**Une filière française de recyclage de chenilles s'organise**

Bientôt, les chenilles seront recyclées à Signes (Var), où la première filiale de recyclage française verra le jour en 2025.

Locarmor, loueur breton, participe activement à la mise en place d'une filière de recyclage des chenilles pour réduire son bilan carbone. En effet, il envoyait ses chenilles usagées chez Aquablast, au Royaume-Uni, jusqu'au Brexit. « Je me suis alors tourné vers le sénateur du Morbihan, Joël Labbé, en 2018, puis son successeur Simon Uzenat en 2023, afin d'interroger le gouvernement et de trouver une solution en France », explique Matthieu Péron, responsable QSE chez Locarmor. La solution s'appelle Écochenille et doit voir le jour au

premier semestre 2025 à Signes, dans le Var. « La ferraille et le caoutchouc seront séparés. La ferraille repartira en fonderie et le caoutchouc sera broyé en poudre pour servir de combustible de substitution dans les cimenteries Lafarge », explique Laury Mazoyer, ingénieur environnement chez Financière AD, bureau d'études techniques. Les transports seront mutualisés afin de limiter les coûts. Une démarche déjà engagée par Locarmor : « Le stockage de nos déchets est centralisé à Quimper. Ainsi nous réduisons nos émissions et maîtrisons mieux nos coûts. »

Saint-Cyr-en-Val, au sud d'Orléans. Chez M-Loc, « c'est dans les tablettes », précise Yann Brisson, conscient des limites de ces mesures : « L'affichage sans accompagnement ne sert à rien, il faut faire de la pédagogie. »

En termes d'économie d'énergie, d'amélioration du bilan carbone et de la réduction des GES, le poste transport est aussi sous la loupe des loueurs. Ils ont donc

misé depuis plusieurs années sur la formation des chauffeurs à l'écoconduite : réduction de la vitesse, conduite souple, coupure de moteur lors des arrêts prolongés. Des mesures à l'origine d'une baisse significative de la consommation de carburant mais insuffisantes au regard de l'enjeu. « Nous avons pris la décision de renouveler les parcs de véhicules. Ainsi, les personnels qui roulent moins de

30 000 km par an seront dotés d'un véhicule électrique », annonce Yann Brisson. Il ajoute qu'au Havre, M-Loc a investi dans deux camions à hydrogène, afin de pouvoir circuler dans les zones à faibles émissions qui se déploient. En Bretagne, Locarmor a testé les camions électriques Volvo sur Brest, un semi-remorque et cinq porteurs. « Cela peut marcher sur une ville comme Brest et nous l'envisageons. //

EXPLOITER Dossier

/// C'est plus compliqué sur les zones étendues où les trajets sont plus longs», précise Matthieu Péron, responsable QSE chez Locarmor.

L'essor du reconditionnement

D'autres initiatives sont menées pour limiter les émissions et faire des économies à l'échelle d'une filière. Acces Industrie reconditionne ses machines depuis plus de 20 ans dans son atelier central de Fauillet (Lot-et-Garonne). Une activité en développement. « Nous avons investi 450 000 euros dans deux nouvelles cabines de peinture. Nous prévoyons de doubler la superficie de l'atelier afin de pouvoir reconditionner toutes les machines qui nous reviennent après un contrat de location longue durée et sortir ainsi 500 machines par an », commente Rozenn Le Gall, responsable ESG-QSE d'Acces Industrie.

Les économies d'énergie et l'amélioration du bilan des loueurs sont en marche, reste toutefois un angle mort: les petits loueurs. « C'est un sujet que nous abordons au DLR, confirme Yann Brisson. La conjoncture est compliquée, avec la hausse des coûts de transport et d'énergie. Faire des économies d'énergie demande des investissements parfois encore trop lourds pour eux. »

Élodie Cerqueira



L'agence luxembourgeoise de Manuloc vient de s'équiper de panneaux solaires afin d'être autonome énergétiquement.

Retour d'expérience

Le solaire à l'assaut des consommations énergétiques

« Ouvrons la voie aux solutions de décarbonation »

Johann Peyroulet, directeur général délégué Manuloc



« Nous devons montrer l'exemple pour accompagner nos clients dans la réduction drastique de leur consommation

électrique. Les premiers actifs de décarbonation retenus sont les ombrières, suivront les panneaux photovoltaïques ou encore les batteries de stockage stationnaires. »

Manuloc a récemment équipé son agence du Luxembourg de panneaux photovoltaïques avec l'objectif de devenir autonome dans sa consommation d'électricité. « Cette solution nous a été préconisée à la suite des diagnostics énergétiques réalisés sur nos sites », explique Johann Peyroulet, directeur général délégué Manuloc. Le site

du Luxembourg est une expérience pilote, une « vitrine » du nouveau service proposé aux clients. L'installation est vouée à être déployée, d'autres agences comme Rennes et Metz sont déjà inscrites au calendrier. En effet, pour compléter son offre, Manuloc annonce l'acquisition d'Axiase, entreprise spécialisée dans la location financière d'équipements. « Grâce à l'expertise d'Axiase, qui complète la nôtre,

nous sommes désormais en mesure d'équiper nos sites et d'accompagner nos clients dans leurs projets d'installation et de location de panneaux solaires », ajoute Johann Peyroulet. Un investissement dans l'équipement d'énergies renouvelables qui marque la volonté du groupe d'avancer dans l'exécution du décret tertiaire et de la loi d'Orientation des mobilités.